



## Frais d'agence excessifs

-----  
Par dan80

bonjour, merci d'avance pour votre aide...voila mon probleme...j'ai repris un petit camping familiale que j'ai trouver sur un site specialisé...j'ai signé un bon de visite en mai 2020 avec cette agence specialisé...nous etions à l'epoque deux amis pret a acheter.. nous avons visité ce camping et nous nous sommes mis d'accord sur un prix ...cette offre disait "compromis avant le 15/08/2020 vente au plus tard le 31/10/2020" c'est la seule fois que j'ai d'ailleurs vu la representante de l'agence environ 15mm...ensuite nous nous sommes eu une dizaine de fois au telephone et par mail mais rien n'avancé...pas de bilan pas de papier corrects pas de rdv possible avec le gerant actuellement en place a l'epoque...donc rien de concret!...tout est tombé a l'eau car inachetable pas de bilan ,aucun document tout ete gere un peu a la legere...le projet tombe a l'eau...le temps passe je decide de reprendre les choses en main et propose a la famille (proprietaire du camping) de passer en location gerance ...ce qu'elle accepte ...apre bien des difficultés surmonté (creation d'une sas pour le fond de commerce ouverture des compte ,notaire,des tonnes de paprasse... etc...) nous prenons le gerance debut 2021....avec, au passage avoir fait signé a la famille une promesse de vente, en effet il y avait beaucoup de travaux a realiser nous ne voulions pas perdre l'argent investi....nous avons donc geré et remis en etat le camping depuis ....et comme toute les conditions ete reuni pour acheté nous l'avons fait avec mon epouse car l'associé de l'epoque a changer d'avis entre deux....nous sommes bien loin de l'affaire initial ..une sci a acheté le terrain (cette sci n'a jamais signé quoi que se soit avec l'agence)...(la sas cree pour l'occasion a acheté le fond )...tout ce passé bien jusqu'ici...ce matin ce recois un courrier AR avec une facture a payer de 30 000 euros!!!? de frais d'agence...mise en demeure ect....ca me parrait enorme au vu du peu d'elements et d'aide que j'ai eu de la part de cette agence...qu'en penser vous? merci beaucoup pour votre aide...

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

j'ai signé un bon de visite en mai 2020 avec cette agence specialisé

Ceci explique celà. Par contre c'est au vendeur de payer cette commission. Sauf si vous avez AUSSI signé un mandat de recherche auprès de cette agence.

-----  
Par dan80

merci de votre reponce, non je n'ai pas signé ce genre de document ...simplement un bon de visite est une offre d'achat qui est dans un premier temps tomber a l'eau comme expliqué dans mon post....